

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2022**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 15
	Présents : 11
	Votants : 11

L'an deux mil vingt deux, le vingt-neuf mars le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 24 Mars 2022

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, DUVAL Léon, PARENT Philippe, GENOUX-PRACHEX Lionel, ROTH Jean-Luc, CARRILLAT Olivier.
Mesdames LAMARLE Nadège, ALLARD-VAUTARET Claire, BONIER Laurence, CHARDON Audrey, GONTHIER-GEORGES Céliane,

Excusés : Monsieur BOURDIN Fabian, Mesdames COINDET Jocelyne, BAYAT-RICARD Marianne, VALLENTIEN Jennifer.

BONIER Laurence a été élue secrétaire.

BUDGET PRINCIPAL :
AFFECTATION DEFINITIVE DES EXCÉDENTS DÉGAGÉS
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Compte Administratif de l'exercice 2021 fait apparaître un résultat de fonctionnement excédentaire de 392 573.94 €, ainsi qu'un résultat d'investissement excédentaire de 507 854.50 €, du Budget Principal.

Entendu Monsieur Le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Décide** de maintenir un excédent de 20 000,00 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) de l'exercice 2021 en section de fonctionnement ;
- **Impute** la somme de 372 573.94 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) de l'exercice 2022 en section d'investissement ;
- **Décide d'affecter** 507 854.50 € au compte 001 en recettes de la section d'investissement,
- **Demande** à Monsieur Le Maire d'inscrire les crédits correspondants au Budget Primitif de 2022.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
POUR EXTRAIT CONFORME,



Le Maire,
Pierre-Jean CRASTES.

Télétransmis en Sous-Pref et affiché le :